

Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de FOISSY SUR VANNE

4.2.9 Document graphique

Ensemble de la commune au 1/7 000ème

Plan n°4.2.9

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 29/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules SCIEFF - 70000 FOISSY
Tél : 03 84 75 40 47 - Fax : 03 84 75 31 69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03 81 83 53 26 - info@agence23@orange.fr

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

0 70 140 210 280 350 m

* Origine cadastre (C) - COFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

Limite de la commune concernée

Limite de zones et de secteur

Zone urbaine ou à urbaniser, voir plans au 2000

ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Ab Secteur de la zone A réservé aux équipements recevant du public : STECAL

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

Ncv Secteur de la zone N soumis à une orientation d'aménagement et de programmation thématique (vallée de la Vanne)

Emplacements réservés et numéro d'opération

Liaisons douces à conserver ou à valoriser

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Captages et périmètres (ARS) :

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection rapproché

Aqueducs et périmètres :

Aqueduc

Périmètre de protection rapproché

Périmètre de protection éloigné

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :

Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées

Puits / Lavoir / Fontaine

Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture

Cours d'eau, fossé, mare, étang

Vergers de production (V1)

Vergers au sein du village (V2)

Bois, haies, bosquets

Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Axe de ruissellement

Zone inondable (Etude IPSEAU)

Aléa faible

Aléa moyen

Aléa fort

Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
Lailly	12-2	Parking civique	Commune de Lailly	4490
Chigy	22.1-1	Création du parking de la salle des fêtes	Commune de Chigy	1326
Chigy	22.1-2	Aggrandissement de la salle des fêtes	Commune de Chigy	400
Chigy	22.1-3	Création de parking	Commune de Chigy	382
Foissy-sur-Vanne	9-1	Elargissement de voirie	Commune de Foissy-sur-Vanne	452